

Autorisation de conduite

Typologie des opérations	Habilitation	Attestation de non contre-indications à délivrer
Grues à tour	R487	
Grues mobiles	R483	
Grues auxiliaires de chargement	R 490	
Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	R 489	
Plates-formes élévatrices mobiles de personnes	R 486	OUI
Engins de chantier télécommandés ou à conducteur porté (à l'exclusion des tracteurs agricoles et forestiers pour le régime agricole)	R 482	
Ponts roulants et portiques <u>en cabine</u>	R 484	
Ponts roulants et portiques <u>au sol</u>	R 484	
Chariot de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant	R 485	
Transpalettes électriques, préparateurs de commande au sol à conducteur accompagnant	R 366	
Plates-formes suspendues	R 433	NON
Palans fixes, palans sur potence, palans monorail		
Ponts élévateurs de véhicules, tables élévatrices, hayon		
Laveuses et balayeuses industrielles, tondeuses autoportées		